



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 24 mai 2019

N° 2019-272

Convocation du 17 mai 2019

Aujourd'hui vendredi 24 mai 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Nicolas FLORIAN, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Fabien ROBERT, Mme Claude MELLIER, M. Michel DUCHENE, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Odile BLEIN, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUEH, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Martine JARDINE, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHaire, Mme Zeineb LOUNICI, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOYE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Michel LABARDIN à M. Daniel HICKEL
Mme Agnès VERSEPUY à M. Alain TURBY
Mme Brigitte TERRAZA à Mme Véronique FERREIRA
Mme Maribel BERNARD à Mme Emmanuelle CUNY
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à M. Gérard DUBOS
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Philippe FRAILE MARTIN
M. Yohan DAVID à M. Guillaume GARRIGUES
M. Jacques GUICHOUX à M. Serge TOURNERIE
Mme Dominique IRIART à Mme Chantal CHABBAT
M. Marc LAFOSSE à Mme Laetitia JARTY-ROY
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Eric MARTIN
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Gladys THIEBAULT
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU jusqu'à 10h30
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Brigitte COLLET à partir de 11h00
M. Michel VERNEJOUL à M. Jean TOUZEAU à partir de 11h00
Mme Nathalie DELATTRE à Mme Cécile BARRIERE à partir de 11h10
M. Alain CAZABONNE à M. Jacques BOUTEYRE à partir de 11h15
M. Nicolas FLORIAN à M. Stéphan DELAUX à partir de 11h30
Mme Christine BOST à Mme Béatrice DE FRANCOIS à partir de 11h20
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU à partir de 11h30
M. Didier CAZABONNE à Mme Solène CHAZAL-COUCAUD à partir de 11h40
M. Alain SILVESTRE à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à partir de 11h40
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOULET à partir de 12h00
Mme Marie-Christine BOUTHEAU à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 12h15

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 24 mai 2019 Direction générale Valorisation du territoire Direction appui administrative et financière DGVT	Délibération N° 2019-272
--	--	---

Aides à la création numérique et aux nouveaux formats - Attribution de subventions - Décision - Autorisation

Monsieur Nicolas FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

A l'occasion de notre séance du 9 novembre 2018, le Conseil métropolitain a autorisé Monsieur le Président à signer une convention de coopération quadripartite avec la ville de Bordeaux, le CNC (Centre National du Cinéma et de l'Image animée) et l'Etat portant notamment sur la création d'un Fonds d'aide à la création numérique et aux nouveaux formats « Magnetic Bordeaux » d'un montant maximum de 225 000 euros abondés comme suit :

- 125 000 euros de contribution versée par Bordeaux Métropole,
- 25 000 euros de subvention dédiée par la ville de Bordeaux,
- 75 000 euros de subvention versée par le CNC selon le mécanisme de 2 euros des collectivités = 1 euros du CNC.

Bordeaux Métropole a mandaté la ville de Bordeaux pour la gestion du fonds conformément à la convention de coopération et de mise à disposition de service ascendante autorisée en séance du 17 décembre 2018, il lui reviendra de procéder à l'exécution des subventions pour le compte de Bordeaux Métropole et du CNC.

Suite à l'appel à projet lancé le 6 décembre 2018 et clos le 31 janvier 2019, 26 candidatures éligibles ont été reçues.

Un comité de lecture composé de 5 experts du cinéma et de la création artistique s'est réuni le 4 mars 2019 à Bordeaux pour formuler ses recommandations quant aux projets à soutenir pour l'année 2019.

Etaient présents en tant que membres du jury :

- Madame Ombeline DUPRAT, coordinatrice générale de la fabrique de cinéma Commune Image à Saint-Ouen,
- Monsieur Eric PRIGENT, responsable pédagogique création numérique du Fresnoy, studio des arts contemporains de Tourcoing,
- Madame Joséphine DERROBE, réalisatrice spécialisée en réalité virtuelle,
- Monsieur Stéphane CASTANG, acteur et réalisateur,

- Monsieur Dominique PASQUALINI, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Bordeaux et du Pavillon,

Etais excusé :

- Monsieur Yannick REIX, directeur du Café des Images à Herouville Saint-Clair

12 projets ont été retenus pour un montant total de 197 000 euros :

- 7 auteurs (58%) pour 3 projets de fiction, 1 vidéo de création, 2 œuvres de réalité virtuelle et 1 expérience numérique ;
- 4 associations (NB : une association ayant présenté 2 projets retenus) pour 2 œuvres de fiction, 1 œuvre de réalité virtuelle et 2 webséries.

Sur ces 12 projets, 5 (42 %) sont proposés par des auteurs et associations du territoire métropolitain.

Il est donc proposé d'affecter la somme de 197 000 euros ainsi répartie :

Auteurs / association (réalisateur)	Titre du projet	Montant proposé	Ville de Bordeaux	Bordeaux Métropole	CNC
Thomas Bardinet	La sorcière et le martien	20 000 €	2 222,22 €	11 111,11 €	6 666,67 €
Assemblée créative (avec Rodolphe Pauly)	Le retour du surfeur	20 000 €	2 222,22 €	11 111,11 €	6 666,67 €
Pierre Edouard Dumora	L'homme qui vivrait trois milliards / I've seen the future	20 000 €	2 222,22 €	11 111,11 €	6 666,67 €
Assemblée créative (avec Olivier Briand)	Sous la mousse	20 000 €	2 222,22 €	11 111,11 €	6 666,67 €
Claire Bonnefoy	Qui veut pêcher le poisson ne doit pas craindre de se mouiller le derrière	10 000 €	1 111,11 €	5 555,56 €	3 333,33 €
Maxime Marion	A truly shared love (la vraie vie)	7 000 €	777,78 €	3 888,89 €	2 333,33 €
Caroline Poggi	La fille qui explose	20 000 €	2 222,22 €	11 111,11 €	6 666,67 €
Benjamin Hoguet	Tumpie	12 500 €	1 388,89 €	6 944,44 €	4 166,67 €
Daddylove Films (avec Kevin Te)	Le sang de jean	20 000 €	2 222,22 €	11 111,11 €	6 666,67 €
Appelle-moi poésie	Appelle-moi poésie	15 000 €	1 666,67 €	8 333,33 €	5 000 €
BAM	16 Place Vendôme	20 000 €	2 222,22 €	11 111,11 €	6 666,67 €
Léa Ducré	Eliza	12 500 €	1 388,89 €	6 944,44 €	4 166,67 €
Total		197 000€	21 888,89€	109 444,44€	65 666,67€

Soit un apport respectif :

- de Bordeaux Métropole à hauteur de 109 444,44 euros sur un budget mobilisable de 125 000 euros
- de la ville de Bordeaux à hauteur de 21 888,89 euros sur un budget mobilisable de 25 000 euros
- du CNC à hauteur de 65 666,67 euros sur un budget mobilisable de 75 000 euros

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis

adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU l'article L5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération 2018-599 du 9 novembre 2018 autorisant la signature d'une convention de coopération quadripartite avec la ville de Bordeaux, le CNC (Centre National du Cinéma et de l'Image animée) et l'Etat et la création d'un Fonds d'aide à la création numérique et aux nouveaux formats

VU la délibération n°2018-783 du 21 décembre 2018 relative à la convention de coopération et de mise à disposition de service ascendante entre la ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE le secteur des industries culturelles et créatives est un des axes stratégiques de développement économique défini par la feuille de route économique votée en décembre 2016,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer les subventions susmentionnées, à hauteur d'un total de 109 444,44 euros, qui seront imputées au budget principal de l'exercice en cours, au chapitre 65, article 65748, fonction 61

Article 2 : d'autoriser M. le Président de Bordeaux Métropole à signer les conventions avec les lauréats

Article 3 : d'autoriser la ville de Bordeaux à procéder au versement des subventions qui s'y rattachent.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 24 mai 2019

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 28 MAI 2019	Pour expédition conforme, le Vice-président,
PUBLIÉ LE : 28 MAI 2019	Monsieur Nicolas FLORIAN